

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 avril 2019 - À 20 HEURES

Convocation du 9 avril 2019

Conseillers Municipaux en exercice :

	PRESENT	ABSENT	ABSENT EXCUSÉ
RYO Bernard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DE LANTIVY François	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GUGUIN Anne.....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SOUCHET Yvonnick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LE BRUN Emmanuelle.....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LANSSENS Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GUILLOTIN Raymond	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BEGUIN Hubert.....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LEFEUVRE Florence	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BOULO Céline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LE COMTE Valérie.....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
QUELLARD Denis.....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DANIEL Fabienne.....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TUAL Virginie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvoir à Raymond GUILLOTIN

Secrétaire de séance : Yvonnick SOUCHET

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

1 - Vote du compte de gestion 2018 Lotissement

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte gestion 2018 « Lotissement de la Chevalerie » qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement réalisé	Investissement réalisé
Dépenses	177 471.49	176 842.22
Recettes	176 842.22	175 304.13
Résultat de l'exercice	- 629.27	- 1 538.09
Résultat reporté	9 092.97	- 175 304.13
Résultat de clôture	8 463.70	- 176 842.22

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion

2 - Vote compte administratif 2018 Lotissement

Le compte administratif est conforme au compte de gestion. Monsieur Le Maire sort de la salle et l'Adjoint aux Finances, Yvonnick SOUCHET fait procéder au vote du Compte Administratif.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte administratif

3 - Vote du budget primitif 2019 Lotissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il reste 3 761 m² soit 5 parcelles à vendre. Il précise qu'un compromis de vente a été signé début 2019. La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 185 306 €, la section d'investissement à 353 686 €.

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget du lotissement de la Chevalerie qui s'équilibre comme suit :

- ✓ 185 306.70 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- ✓ 353 685.22 € en dépenses et recettes d'investissement

4 - Vote du compte de gestion 2018 Assainissement

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte gestion 2018 « Assainissement» qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement réalisé	Investissement réalisé
Dépenses	25 418.23	19 548.87
Recettes	35 668.28	20 520.00
Résultat de l'exercice	10 250.05	971.13
Résultat reporté	21 592.30	15 162.49
Résultat de clôture	31 842.35	16 133.62

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion

5 - Vote compte administratif 2018 Assainissement

Le compte administratif est conforme au compte de gestion. Monsieur Le Maire sort de la salle et l'Adjoint aux Finances Yvonnick SOUCHET fait procéder au vote du Compte Administratif.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte administratif.

6 – Affectation du résultat Assainissement

Le résultat global et celui de la section d'investissement étant positifs, les résultats de chaque section sont reportés « automatiquement ».

7 - Vote du budget primitif 2019 Assainissement

Concernant les prévisions 2019, la section de fonctionnement est équilibrée à 64 633 €. La section d'investissement est équilibrée à 74 366 €.

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget assainissement** qui s'équilibre comme suit :

- ✓ 64 633.35 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- ✓ 74 366.62 € en dépenses et recettes d'investissement

8 - Vote du compte de gestion 2018 Commune

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte gestion 2018 « Commune» qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement réalisé	Investissement réalisé
Dépenses	949 437.46	132 672.43
Recettes	1 160 722.42	167 293.90
Résultat de l'exercice	+ 211 284.96	+ 34 621.47
Résultat reporté	565 441.86	- 25 973.45
Résultat de clôture	776 726.82	8 648.02

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion

9 - Vote compte administratif 2018 Commune

Le compte administratif est conforme au compte de gestion. Monsieur Le Maire sort de la salle et l'Adjoint aux Finances, Yvonnick SOUCHET fait procéder au vote du Compte Administratif.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte administratif.

10 – Affectation du résultat Commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice **2016**,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2018**, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'investissement de	8 648,02 €
- un excédent de fonctionnement de	776 726,82 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **article 1068** « réserves » pour **413 000,00 €**
- **article 002** « Résultat de fonctionnement reporté » pour **363 726.82 €**

11 – Taux d'imposition 2019

Il est proposé de reconduire les mêmes taux qu'en 2018 soit :

- Taxe d'habitation : 14.56 %
- Taxe foncière bâti : 15.69 %
- Taxe foncière non bâti : 62.80 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2019** comme suit (taux 2018 reconduits):

- Taxe d'habitation : 14.56 %
- Taxe foncière bâti : 15.69 %
- Taxe foncière non bâti : 62.80 %

12 - Vote du budget primitif 2019 Commune

Monsieur Fleury, trésorier, présente la situation financière de la commune et les marges de manœuvre pour l'avenir. Tous les indicateurs financiers sont au vert. Le budget est très bien maîtrisé, permettant d'envisager de nouveaux investissements.

En investissement, les projets portés sont les suivants :

- La construction de la boulangerie
- L'aménagement de la rue du chemin creux du giratoire au bourg et la requalification du bourg
- L'effacement des réseaux au niveau du giratoire
- La réfection d'une partie de la route Béganne/Caden
- L'aménagement d'un parking pour les camping-cars au port de Folleux
- Des travaux dans les bâtiments communaux, notamment la toiture de la salle Polyvalente

En recettes d'investissement, les travaux de la boulangerie sont financés par le Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire (FNADT) et la dotation de soutien à l'investissement local versés par l'Etat (DSIL), le programme de solidarité territoriale versé par le Département et le fonds de concours versé par la Communauté d'Agglomération pour un montant total de 242 298 € (59 433 € ont déjà été perçus en 2018).

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget principal** qui s'équilibre comme suit :

- ✓ 1 467 150.82 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- ✓ 1 050 520.82 € en dépenses et recettes d'investissement

13 – Vente de pins maritimes -

Monsieur François De Lantivy présente au Conseil Municipal une proposition d'achat de pins maritimes sur pied, sur une parcelle appartenant à la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition d'achat de l'exploitation forestière Gautier.

13 – Questions diverses -

- Permanences pour les élections européennes :
Un projet de planning a été distribué, les conseillers sont invités à faire part de leurs disponibilités auprès du secrétariat.

La séance est levée à 21h45.